



Echange de permis de conduire

Par **jfkfar**, le **29/01/2014** à **12:44**

Bonjour,rnrnJe viens de déposer mon permis marocain pour l'échanger en permis français. Mon dossier est complet bien sûr. J'ai aussi fourni l'attestation d'authenticité.rnrnEst-ce que je ne reçois pas un document qui me permet de conduire en attendant le permis définitif ou pas ?rn rnMerci pour une réponse rapide.

Par **Tisuisse**, le **29/01/2014** à **19:30**

Bonjour,rnrnVous devez vous déplacer à la préfecture car les svices administratifs doivent d'abord interroger les autorité marocaines pour savoir si votre permis est en cours de validité ou non, là-bas, au Maroc.

Par **IG4**, le **02/06/2014** à **12:38**

bonjourrne je connais beaucoup de personne qui on changé leur permis marocain contre un permis français ,vous recevez un récépissé qui vous permet de conduire uniquement en France dans l'attente de recevoir le permis définitif